



Mot du maire André Auger

Chers citoyennes et citoyens,
C'est la première chronique de l'année 2009 et j'essaierai d'être le plus réaliste possible afin de vous décrire toutes les activités qui se dérouleront dans notre ville de Saint-Lin-Laurentides.

Je commencerai par vous souhaiter une bonne année remplie de bonheur et de prospérité, mais j'insiste surtout pour vous souhaiter ce que nous avons de plus précieux dans notre vie, soit une très bonne santé. Lorsque vous recevrez votre journal, la patinoire sur la rivière de l'Achigan sera en opération. Je vous invite donc à venir pratiquer votre sport favori : «Le Plein air». C'est le meilleur remède pour vous tenir en forme et c'est gratuit pour tous. Les heures d'ouverture seront de 10 heures à 19 heures 30 et la salle du Pavillon Beaudoin sera disponible pour vous réchauffer et vous reposer. Je sollicite cependant votre collaboration afin de garder ce local propre et accueillant en tout temps. Ce coin sportif reflète l'image de la ville de Saint-Lin-Laurentides, puisque beaucoup de visiteurs viendront pratiquer leur sport sur notre belle rivière de l'Achigan.

L'hiver a commencé en lion avec du froid et une neige abondante ; j'espère que le climat sera différent de celui de l'hiver passé, quel souvenir !

J'aimerais vous remercier pour votre précieuse collaboration concernant le déneigement de nos rues. Soyons toujours courtois et compréhensifs ; c'est beaucoup plus agréable de se dire : j'ai collaboré et aidé mon prochain plutôt que d'être désagréable. Pensez-y bien avant de poser un geste.

Il est toujours défendu de déposer la neige sur les côtés des chemins ou rues car la neige durcie est dangereuse pour ceux qui entretiennent nos chemins. C'est un risque élevé d'accident.

L'année 2009, selon les prévisions économiques sera très dure pour les États-Unis et le Canada. Nous aurons une récession économique qui durera, selon les experts, entre trois et quatre années mais demeurons positifs et avertis et ayons confiance en l'avenir. Toutefois, nous, les citoyens de la ville de Saint-Lin-Laurentide, sommes chanceux car notre économie est en pleine expansion malgré cette récession et cette année sera encore très prospère car nous avons beaucoup de demandes d'informations de citoyens, de contracteurs et de nouveaux commerces qui veulent venir s'établir dans notre milieu. Soyons accueillants avec nos nouveaux citoyens.

À bientôt,
André Auger, maire

Bibliothèque municipale

Le mois de janvier est un mois d'amnistie, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'amende pour les retardataires. Vous avez donc jusqu'au 31 janvier pour remettre vos livres qui sont en retard et ainsi effacer des amendes en suspens... (Sauf pour les livres en location). De plus, un bon d'achat à la Librairie Lulu à Terrebonne, au montant de 25.00 \$, sera tiré au sort parmi tous les usagers de la bibliothèque municipale qui emprunteront un livre en janvier 2009.

Service des Incendies



Le déneigement à proximité des branchements de gaz naturel est de la responsabilité de chacun. Il est très important que ces emplacements soient propres et accessibles en tout temps.

Chronique de la Sûreté du Québec



Bonjour à tous. En 2008 la Sûreté du Québec du poste de la MRC de Montcalm a porté une attention particulière afin de réduire les accidents et les actes criminels.

En effet nos statistiques démontrent que nous avons eu une baisse de 236 accidents en date du 4 décembre par rapport à la même période de l'année 2007.

Aussi au niveau de la criminalité nous avons enregistré une baisse de 1396 crimes en date du 4 décembre par rapport à la même période de l'année 2007. La vigilance de nos policiers a contribué grandement à améliorer ces statistiques. En 2009 avec la signature de l'entente de service avec la MRC de Montcalm, nous aurons 11 policiers de plus au poste de la Sûreté du Québec de Montcalm. Ce qui devrait contribuer à faire diminuer pour le mieux les crimes sur le territoire et aussi à faire diminuer les accidents. Pendant la période des fêtes nos policiers ont été plus présents et plus visibles pour que nos citoyens soient en sécurité chez eux et sur le réseau routier. Tous les membres du poste de la Sûreté du Québec de la MRC de Montcalm se joignent à moi pour vous souhaiter une Bonne Année 2009. Capitaine Michel J. Côté, Directeur Sûreté du Québec

Parrainage Civique Lanaudière

Vous avez quelques heures par semaine, par deux semaines, ou par mois. Alors venez partager des activités de loisirs, utilitaires, éducatives ou culturelles. Le Parrainage civique Lanaudière est un organisme communautaire qui vise à favoriser l'intégration et la participation sociale des personnes vivant avec une incapacité physique, intellectuelle et psychique. Cette mission s'accomplit grâce au jumelage avec une personne bénévole et une personne vivant avec une incapacité. Aller vers les autres en donnant un peu de vous-même tout simplement ! Si vous souhaitez vivre une expérience des plus enrichissantes et ainsi devenir un agent de changement social. Appelez-moi... Une personne filleule vous attend ! Nathalie Nadeau Intervenante psychosociale 450-834-1728.

L'Inspecteur Canin (La licence)



Quoi de plus agréable que de recevoir un appel de l'Inspecteur Canin, lorsque toute la famille est à la recherche de votre chien, qui n'est pas rentré de sa promenade quotidienne.

Il est certain que les frais occasionnés par cette escapade peuvent vous sembler onéreux mais ce n'est pas grand-chose si on les compare à la peine engendrée par la perte de son compagnon. Il est donc important que la licence soit à jour et que votre animal la porte en tout temps, car cela ne servira à rien si celle-ci est sur votre réfrigérateur ou dans un fond de tiroir. Toutes les municipalités vous offrent la possibilité d'acquiescer une licence de remplacement à peu de frais lorsqu'il y a perte de cette dernière. Cette démarche prendra peu de votre temps et vous assurera une continuité de service qui sera utile si vous perdez votre chien. Plusieurs chiens ne sont jamais retournés à leur maître parce que la licence était absente de leur cou et que leur maître les ont réclamés après les délais prescrits dans leur règlement.

Lorsqu'un animal est retrouvé et qu'il porte sa licence, l'Inspecteur Canin fera le nécessaire afin de contacter son gardien et prolongera de beaucoup les délais pour pouvoir donner le maximum de chances à l'animal et au gardien de se retrouver, et cela, souvent, très au delà du délai prescrit par règlement. Les licences seront disponibles à la Boutique de l'Inspecteur Canin, la plus près de chez-vous. Pour informations communiquer avec Christian Cyr. c.cyrinspecteur@hotmail.com

Collecte sélectives et régulières

Voici une explication concernant le calendrier des collectes sélectives et régulières que vous avez reçu par la poste en décembre dernier. Dorénavant, la collecte des ordures ménagères (bac vert ou noir) pour la saison hivernale (janvier à avril et octobre à décembre) se fera une semaine sur deux dans le secteur Nord, soit à partir de la rivière l'Achigan (pont du village) vers Saint-Calixte et également une semaine sur deux dans le secteur Sud à partir de la rivière l'Achigan (pont du village) vers la Plaine. Si vous n'avez pas votre calendrier de collecte vous n'avez qu'à passer à l'hôtel de ville, il nous fera plaisir de vous en fournir un. Ce calendrier est également disponible sur notre site Internet au <http://saint-lin-laurentides.com/>

